



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 03076

Numéro SIREN : 503 684 847

Nom ou dénomination : 41 RUE PERGOLESE

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2014 sous le numéro de dépôt 81604

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 29-08-2014

N° DE DEPOT : 2014R081604

N° GESTION : 2013B03076

N° SIREN : 503684847

DENOMINATION : 41 RUE PERGOLESE

ADRESSE : 59 rue de la Faisanderie 75116 Paris

DATE D'ACTE : 28-05-2014

TYPE D'ACTE : Extrait de procès-verbal

NATURE D'ACTE : Renouvellement de mandat de commissaire aux comptes titulaire

Acte de la société prenant acte des modifications intervenues concernant les personnes assurant des fonctions de direction, de contrôle ... (certifiés conformes par le représentant légal).
L'acte doit mentionner le nom des personnes partantes.

41 RUE PERGOLESE
Société par actions simplifiée au capital de 30.000.000 €
Siège social : 59, rue de la Faisanderie – 75116 PARIS
RCS PARIS 503 684 847

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 MAI 2014

L'an deux mille quatorze, le 28 mai à 15 heures, la société Les Assurances Mutuelles Le Conservateur, société d'assurance mutuelles dont le siège social est 59 rue de la Faisanderie à Paris (75116), représentée par son Directeur Général, Monsieur Gilles Ulrich, associée unique (l'« **Associé Unique** ») de la société 41 RUE PERGOLESE, société par actions simplifiée au capital de 8.100.000 €, dont le siège social est 59 rue de la Faisanderie à Paris (75116), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 503 684 487 (la « **Société** ») a sur convocation du Président pris les décisions ci-après, portant sur l'ordre du jour suivant :

-
- Décision à prendre suite aux fins de mandats du Commissaire aux comptes et de son suppléant
 - Pouvoirs en vue des formalités.

Monsieur Gilles Ulrich, représentant les Assurances Mutuelles Le Conservateur, assiste à la réunion et la préside.

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, n'assiste pas à cette réunion.

Le Président met à la disposition de l'Associé Unique :

- Une copie de la lettre de convocation de l'Associé Unique ;
- Une copie de la lettre recommandée de convocation du Commissaire aux comptes accompagnée de son Accusé Réception ;
- Un exemplaire des statuts de la Société ;
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société arrêté au 31 décembre 2013 ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) ;
- Le rapport de gestion du Président ;

- Le rapport du Commissaire aux comptes de la Société sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président précise que tous les documents prescrits par la loi ont été adressés à l'Associé Unique dans les délais légaux.

L'Associé Unique lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Il est ensuite donné lecture des documents susvisés et après discussion l'Associé Unique prend les décisions suivantes :

.....

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique décide de renouveler le mandat de Commissaire aux comptes du Cabinet Price Waterhouse Coopers Audit représenté par Jean-François Chatel et de nommer comme suppléant, Monsieur Jean-Christophe Georghiou, pour une durée de six exercices, *en remplacement de Mr Etienne BORIS.*

CINQUIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique et le Président de séance.

Le Président et Associé Unique

Pour extrait certifié conforme

